

7-1-42  
Administration

— ORLEANS —

— 1940 —

LES PREMIERS JOURS D'OCCUPATION

— 15 AU 26 JUIN —



## LES JOURNEES TRAGIQUES d'ORLEANS (15-26 JUIN 1940)

Les journées du 15 au 26 Juin furent tragiques en effet.

Un bombardement de plusieurs jours avait fait un amas de ruines d'une notable partie du centre de la Ville, et des foyers d'incendie s'allumant un peu partout menaçaient de destruction complète la glorieuse et infortunée cité de Jeanne d'Arc.

Et personne pour diriger la lutte contre le fléau. Sans attendre l'arrivée des troupes allemandes, les autorités locales s'étaient repliées à la hâte avec leur personnel, les unes par ordre, les autres spontanément.

On imagine sans peine la confusion et le désarroi qui pouvaient régner dans une malheureuse ville ainsi abandonnée à elle-même et encombrée par surcroit d'une indescriptible cohue de fuyards. ORLEANS n'a dû son salut qu'à la courageuse initiative et à l'abnégation d'un petit groupe de citoyens amenés par les circonstances à prendre en main la direction et la responsabilité des affaires de la Ville. Pour combattre le feu dévastateur, ils ont trouvé un précieux concours dans le dévouement d'un groupe d'infirmiers appartenant à un bataillon de la défense de PARIS.

Ces derniers, séparés de leur unité en retraite et arrivés isolés à ORLEANS, se sont improvisés sauveteurs et pompiers bénévoles. Sans eux, le désastre risquait fort de se transformer en catastrophe totale.

Tous ont rivalisé de courage et de dévouement, entre autres le caporal DUFOUR et l'Abbé EBERHARD qui ont maintes fois risqué leur vie dans des circonstances particulièrement périlleuses.

Le récit qui va suivre est tiré du carnet de route du groupe  
avec, en tête, cette dédicace :

A Messieurs :

**MARS,** Maire Commissaire (Bourgmestre) de la ville d'ORLEANS

**BRACH,** Collaborateur de M. MARS et Interprète de la Ville  
auprès des Autorités allemandes.

**MAURE,** Directeur de l'Union des Industriels du Loiret.

témoins et acteurs de la tragédie orléanaise lors de  
l'incendie de la Ville et des premiers jours d'occupation.

Nous dédions ces quelques pages en souvenir des  
efforts dépensés en commun pendant ces journées.

ARRIVEE A ORLEANS

BOMBARDEMENT & DIFFICULTES DE RAVITAILLEMENT

JEUDI 13 JUIN - A 20 heures, notre bataillon quittait le cantonnement de VILLEPREUX après y avoir été mitraillé et bombardé. C'était la déroute et la fuite éperdue - chacun pour soi, à pied, à bicyclette, à moto, en auto ...

A ETAMPES, un encombrement formidable nous attendait; la ville venant d'être bombardée, circuler parmi les ruines était presque impossible. Nous perdîmes là notre bataillon.

On était en pleine débandade; nous nous trouvions mêlés aux Belges, aux Arabes, aux noirs, à tous les régiments.

Sur la route ce n'étaient que tanks et camions abandonnés; des avions allemands passaient et repassaient sans cesse en nous mitraillant civils et soldats tombaient le long des routes. Les tanks et les autres véhicules écrasaient tout, bêtes et gens.

Où allions-nous ? ... comme tous, droit devant nous comme des insensés. Dans un petit village que nous traversions, on distribuait de l'essence... quelle cohue ! L'essence coulait à flots, débordant des réservoirs et se répandant sur le sol.

SAMEDI 15 - Nous arrivions à ORLEANS, pensant bien pouvoir enfin nous reposer; nous ignorions que la ville était bombardée depuis minuit. Une épaisse fumée se dégageait des différentes rues.

Il nous fallait trouver du pain. Un passant nous conseilla

d'aller à la Manutention. Tout y était désert et nous n'avons rien trouvé.

Il se faisait tard; comme nous étions littéralement affamés, nous décidâmes de parcourir la ville.

Dans la rue Bannier, les maisons flambaient les unes après les autres. Deux chevaux tués, encore attelés, y gisaient. Nous avons appris qu'ils appartenaient au laitier de l'hôpital qui avait été tué avec eux vers 4 heures du matin. De nombreuses voitures automobiles jonchaient la rue; ça et là des cadavres, des blessés et des mourants.

Les ponts devant sauter d'une minute à l'autre, une foule énorme se précipitait dans la rue Bannier dans l'espoir de passer ces ponts avant leur destruction.

Il nous fut impossible de continuer à chercher du ravitaillement dans cette rue et bien nous en prit, car, au moment où nous la quittions de gros avions vinrent en piqué lâcher de grosses bombes que nous aperçûmes très nettement. Toute la ville en trembla.

Comme nous étions infirmiers, notre mission toute indiquée était de nous mettre à la disposition d'un hôpital de la ville, avouons le, avec le secret espoir.... de trouver à manger.

#### DECOUVERTE de l'HOPITAL SONIS

Nous trouvâmes un hôpital dans les quartiers neufs. Seul, le concierge civil était encore là avec sa femme et sa fille, et s'apprêtait à fuir. Le personnel médical et les malades étaient déjà partis. Harcelé de questions par des gens de toutes sortes, il était d'une humeur de dogue. Nous parvînmes à le persuader de rester.

Pendant ce temps, le flot des fuyards s'écoulait devant nous, cherchant à passer les ponts avant leur destruction. Quelques uns s'arrêtaient un instant, puis repartaient en toute hâte.

Nous trouvâmes dans cet hôpital quelques croûtes de pain ; après les avoir fait tremper dans de l'eau, nous pûmes nous reconforter.

Pendant que nous y étions, un Algérien, blessé d'un éclat de bombe, un trou béant dans le dos, voyant un hôpital y entra. THOMAS se mit aussitôt à la recherche de pansements avec MENANT et ils découvrirent la pharmacie de l'hôpital où les rayons étaient bondés de produits de toutes sortes.

DUFOUR le pansa de son mieux et on l'installa sur une civière.

D'autres blessés nous arrivèrent par la suite, dont un en costume de chasse côtelé, qui avait un fort accent germanique. Il avait été blessé par un éclat à la cheville, d'où une forte hémorragie qui l'obligea à plusieurs reprises à vider sa chaussure pleine de sang. DUFOUR lui fit un garrot avec quelques bandes qu'il serra très fort et fit un pansement.

Nous voulions le garder avec nous dans l'espoir qu'une ambulance passerait et que nous pourrions l'évacuer, mais il insistait beaucoup pour rester à l'hôpital malgré le bombardement qui continuait.

La nuit commençait à tomber ; une ambulance déjà pleine de blessés arriva. Comprenant qu'à trois il nous serait impossible de faire des amputations ou opérations pour lesquelles nous n'étions nullement qualifiés. Nous conseillâmes au chauffeur de passer les ponts avant

qu'on ne les fit sauter. Nous en profitâmes pour lui remettre les quelques blessés transportables que nous avons recueillis et soignés.

Ayant remarqué que plusieurs voitures passaient et repassaient en ville en allumant et éteignant leurs phares suivant un code déterminé, nous évitions d'allumer les lampes car nous comprenions que nous étions environnés de gens à surveiller.

Un lieutenant entra sans prévenir, dans l'obscurité. Nous le reçûmes après les sommations d'usage, revolver en main. Il nous remit un pli adressé au Médecin-Chef de l'hôpital; nous lui expliquâmes dans quelles conditions l'hôpital avait été abandonné et il repartit.

Nous étions morts de fatigue et nous nous préparions à nous allonger, bien que convaincus que la nuit serait mouvementée. Des bombardements continuaient à la lueur des fusées.

A peine étions-nous étendus qu'on nous amena des blessés, nous les fîmes déposer près de nous et la nuit se passa en râles et plaintes. Un enfant de 16 ans qui avait un bras déchiqueté qui pendait, ne cessait d'appeler sa mère.

#### DE L'HOPITAL SONIS à L'HOTEL-DIEU

DIMANCHE 16 - Nous n'avions toujours rien pris depuis deux jours; de grands blessés nous étaient amenés continuellement et il nous fallait absolument trouver du ravitaillement pour tous. Nous décidâmes de former, aussitôt après, un poste de secours.

MENANT se mit en campagne et trouva enfin, et en abondance, les vivres désirés : lait concentré, café, sucre, sardines, etc...

que nous transportâmes immédiatement chez le concierge, qui, cette fois-ci, nous reçut à bras ouverts.

Nous réconfortâmes tous nos blessés et ce ravitaillement délia les langues. Le concierge nous apprit que nous étions à l'hôpital SONIS et qu'au fond de la grande cour était la caserne du 8<sup>e</sup> chasseurs à cheval où plus de 300 chevaux étaient attachés.

Le bombardement reprit dans la matinée. DUFOUR resta avec les blessés, MENANT et THOMAS allèrent voir les chevaux qui mouraient de soif; beaucoup, même, étaient malades.

Dans cet intervalle, une religieuse de la rue Ste-Anne, Soeur Ste Pauline <sup>Bon</sup> du Secours, vint pour se procurer des vivres. DUFOUR la reçut et lui montra les blessés. Elle nous apprit qu'il existait un autre hôpital, l'hôtel-Dieu, où la communauté entière était restée avec les docteurs et dirigeants de l'hôpital et que les blessés pourraient y être soignés. Nous nous y rendîmes immédiatement avec elle.

Nous apprîmes au capitaine GUELFUCCI, médecin de l'Hôtel-Dieu, resté à son poste avec le lieutenant ROUSSEAU, que nous avions des blessés à SONIS et que, de plus, ce quartier était plein de vivres et de médicaments.

Sur ces instructions, nous fîmes le transport de ces blessés sous le bombardement. Une bombe était déjà tombée sur l'Hôtel-Dieu, où se trouvaient environ 900 malades, civils et militaires.

Soeur Ste-Pauline, très courageuse, revint avec nous à SONIS pour chercher les blessés qui arrivaient à plein fourgon et choisir les médicaments nécessaires à l'Hôtel-Dieu.

Il était 10 heures du matin lorsque nous fîmes ce premier voyage. Des avions ennemis, qui survolaient sans cesse la ville, s'aperçurent de notre présence et nous mitraillèrent en rase-mottes. DUFOUR n'eût que le temps de repousser à l'intérieur, la religieuse sur laquelle il tomba.

Le dernier chargement des blessés terminé, MENANT et THOMAS allèrent détacher les chevaux qui mouraient de faim et de soif et ils purent s'abreuver dans les bacs; cela les occupa toute la matinée pendant que DUFOUR continuait le transport avec LEGER (jeune soldat de 20 ans que nous avions amené avec nous de l'Hôtel-Dieu) et ils retournèrent à l'Hôtel-Dieu.

L'après-midi ils comptaient retourner à SONIS pour charger le lait concentré et autres denrées, mais cela leur fut impossible vu l'intensité du bombardement, rendu plus lugubre par le hurlement sinistre des sirènes spéciales des avions en piqué lorsqu'ils lâchaient leurs bombes.

Ce fut le dernier bombardement par avions. Les ponts durent sauter à ce moment; il était environ 15 H. 30. Depuis midi, nous entendions le crépitement de mitrailleuse et la canonnade qui se rapprochait de plus en plus.

ARRIVEE DES ALLEMANDS A ORLEANS

LES PONTS SAUTENT

A titre de documentation, la première formation allemande qui entra dans ORLEANS le dimanche 16 Juin fut une colonne extra légère comprenant un officier, 22 hommes et 3 canons anti-chars. Ils venaient du Faubourg Bourgogne avec l'intention d'occuper le premier pont qui se présentait, qui était le pont du chemin de fer. Il était environ 15 heures.

Mais comme il n'y avait pas de voie d'accès permettant de s'y engager rapidement, ils décidèrent de suivre le quai de la Loire jusqu'au pont Georges V où ils éprouvèrent une première difficulté. Les trous formés par les bombes à l'entrée de ce pont obligèrent cet officier à laisser ses canons et il s'engagea avec une auto-mitrailleuse sur le pont qu'il passa à toute vitesse.

Arrivé à la statue de Jeanne d'Arc, sur la rive gauche, il envoya quelques rafales pour dégager les abords du pont, puis mit sa voiture dans l'axe de l'avenue Dauphine où, avec des balles incendiaire il mit le feu aux voitures françaises qui s'y trouvaient. Pendant cette opération, il perdit la moitié de ses hommes.

DESTRUCTION DU PONT GEORGES V - Voici, pour la suite des événements, comment s'exprime dans son rapport le lieutenant MARCHAND, du D.G.C. N°6, qui était chargé de la destruction du pont Joffre et du Pont Georges V et qui se trouvait à côté de ce dernier avec ses hommes:

"Le dimanche 16 Juin, vers 15 H.30, une auto mitrailleuse allemande apparut rue Royale. Nous donnâmes l'ordre de mettre le feu.

"L'auto mitrailleuse dévala à toute vitesse et put franchir le pont  
"avant que le dispositif n'ait joué.

"Le pont était défendu par un groupe de combat de 10 hommes  
"commandés par un aspirant. Leur armement comprenait un fusil mitrail-  
"leur et des fusils. Un lieutenant d'artillerie se trouvait également  
"là.

"L'auto mitrailleuse allemande déboucha du pont et vira sur la  
"gauche en direction de SULLY. Nous nous trouvâmes isolés en arrière  
"de la tourelle ouest avec 2 hommes; nous les fîmes se relayer pour  
"tirer sur les hommes de l'auto mitrailleuse.

"Celle-ci ayant fait un léger déplacement, nous réussîmes à  
"nous dégager par une rue bien abritée pour nous rendre au pont Joffre  
"et assurer sa destruction.

"DESTRUCTION DU PONT JOFFRE - En face du Jardin des Plantes,  
"nous avons rencontré deux camions de gardes mobiles et les avons mis  
"au courant de la situation à la sortie du pont. Nous nous rendîmes  
"ensuite au pont Joffre où la situation était normale.

"Nous rencontrâmes le capitaine commandant une batterie anti-  
"chars qui nous avisa que cinq pièces étaient encore sur la rive droite  
"et nous demanda de ne pas faire sauter le pont tant que ces pièces ne  
"seraient pas passées. Peu de temps après, arrivait une de ces pièces  
"qui fut mise en batterie pour assurer la défense du dispositif de mise  
"de feu. Les autres pièces suivirent sans difficulté.

"Un capitaine du 11<sup>e</sup> Dragons, stationnant à l'Ile Arault, at-  
"tendait des instructions.

"Peu à peu, des tirs de plus en plus nourris furent exécutés sur la sortie du pont, partant de la rive droite, dirigés notamment sur l'emplacement de la mise de feu. En outre, des coups de feu isolés étaient tirés de toutes les directions et surtout des maisons ouvrières situées en arrière du champ de Mars.

"Vers 16 heures la situation empira. Des tirs de mitrailleuse devinrent de plus en plus nourris. Un cordeau détonnant fut coupé. D'autre part, la défense de la sortie du pont était inexistante. Nous primes la décision de faire sauter le pont. Il y avait un certain nombre de personnes sur ce pont.

"CONSTATION DES DESTRUCTIONS -

"Pont Georges V :- Pour des raisons que nous ignorons, sur deux dispositifs, un seul a joué: celui de la 2<sup>e</sup> travée. La brèche obtenue était d'au moins 15 Mètres et à bords francs, comme coupée au couteau.

"Pont Joffre :- Le dispositif a fonctionné normalement, mais, par suite de la rupture de la travée, le pont s'est complètement effondré, si bien que la Loire s'est trouvée en majeure partie obstruée"

Le lieutenant MARCHAND rend compte que pendant la préparation de mise de feu de ces deux ponts, il essuya de nombreux coups de feu tirés par des civils suspects installés dans les maisons abandonnées, ce qui le gêna considérablement dans son travail.

De plus, deux grandes lumières, installées sans doute par ces derniers de chaque côté du pont la nuit précédente, rendaient ce pont facilement repérable.

Le pont Joffre ayant sauté, le gros de la troupe allemande ne

put rejoindre la poignée d'hommes qui avait passé la Loire et l'officier allemand se dirigea, avec les quelques hommes qui lui restaient, du côté du pont de Vierzon pour essayer de le maintenir intact et permettre aux troupes allemandes de le rejoindre.

Les soldats français, surpris par leur arrivée inopinée de ce côté, se défendirent bravement, mais furent abattus les uns après les autres.

Le lieutenant MARCHAND ne s'explique pas pourquoi le pont de Vierzon ne sauta pas.

Il croit que le dispositif de feu a été détérioré par le passage de nombreux régiments français les jours précédents sur ce pont, à moins que l'officier allemand n'ait réussi à le supprimer dès son arrivée. Quoi qu'il en soit, le dispositif ne fonctionna pas et l'officier allemand et ses quelques hommes s'engagèrent sur ce pont et rejoignirent vers le milieu les allemands qui commençaient déjà à venir de l'autre côté.

La canonnade continua toute la nuit du dimanche et le lundi, puis diminua de plus en plus.

LUNDI 17 - Nous eûmes la joie de retrouver notre lieutenant GIES, médecin-major du 1<sup>o</sup> bataillon de Défense de PARIS, de l'unité dont nous faisons partie, ainsi que l'abbé EBERHARD, de cette même unité, vicaire à RUEIL. Tous deux avaient amené à l'Hôtel-Dieu des blessés qu'ils avaient ramassés en cours de route.

Le lieutenant GIES demanda quelqu'un pour l'assister à la salle d'opérations et THOMAS, muni de gants, lui prêta la main pour sectionner bras et jambes dans des conditions particulièrement pénibles : Les

ponts ayant sauté, nous n'avions plus d'eau à l'hôpital; de plus, nous étions privés de gaz, d'électricité. Les accus de l'hôpital ayant été rapidement déchargés, toutes les opérations furent faites à la lueur de bougies et de lampes à pétrole.

En compagnie de l'abbé EBERHARD, nous nous occupâmes du transport des blessés des différents quartiers de la ville pour les ramener à l'Hôtel Dieu.

### SAUVETAGE DES BLESSES QUI SAUTERENT AVEC LE PONT

MARDI 18 - L'abbé EBERHARD, accompagné de LEGER et de Pierre VAUCHERE, partit aux environs en camionnette chercher des blessés. Lorsqu'ils revinrent, ils s'aperçurent que des gens se trouvaient sur l'avant-dernière pile du pont Joffre; ils étaient là depuis que celui-ci avait sauté, soit depuis le dimanche après-midi.

L'abbé EBERHARD n'hésita pas à se deshabiller et voulut les sauver; l'opération s'avéra malheureusement très difficile car les décombres du pont formaient barrage, ce qui provoquait des remous et un courant d'une extrême violence.

Il se jeta à l'eau pour aller chercher une barque échouée sur un banc de sable, mais lorsqu'il fut arrivé près de celle-ci, il vit qu'il n'y avait pas de rames et dû remettre son projet à quelques heures plus tard, le temps de venir chercher à l'hôpital l'équipe d'infirmiers que nous constituions.

L'après midi, nous revînmes avec lui et il réussit à sauver plusieurs personnes dont une femme, Madame ROULET, et une jeune fille, Mademoiselle Emilienne MIROF, qui gisaient à côté de deux cadavres dan



une auto à moitié ensevelie sous les décombres.

Un capitaine, le capitaine JAUNET, était sur une autre pile et ne put être sauvé que le lendemain par l'abbé EBERHARD et DUFOUR, au prix de mille difficultés, le courant les entraînant; et ils faillirent y rester.

DUFOUR raconta qu'il avait vu entre deux eaux une femme sous une pierre.

Il dut y avoir beaucoup de victimes, car plus de 100 personnes paraît-il, se trouvaient sur le pont au moment où il sauta.

Voici les très intéressants détails donnés par le sergent ESPERONNIER, du 9° R.A.C.I. qui se trouvait avec ses officiers sur le pont au moment où celui-ci sauta :

"Le 16 Juin 1940, vers 14 heures, nous reçûmes l'ordre, le capitaine SCHERER commandant le C.R.I. le capitaine JAUNET, adjoint au chef d'escadron PINGOT commandant le 1° groupe, et moi-même, de reconnaître une position au sud de la Loire.

"Nous sommes arrivés à ORLEANS, place du Martroi, vers 14 H.30  
"La voiture laissée sur place, les deux capitaines partirent à pied en reconnaissance pour savoir quel pont il fallait emprunter pour la traversée de la Loire, le pont Royal ayant déjà sauté.

"A leur retour, nous avons été obligés de nous abriter place du Martroi, à la C° Gle des Tramways, en raison de la mitraille et des bombes; aux alentours, les bombes à retardement éclataient et faisaient rage.

"Nous nous sommes dirigés vers le pont Joffre vers 15 heures.

"Les balles sifflaient sur le pont. Aucun planton, aucune sentinelle  
"ni service d'ordre à l'entrée du pont. Les réfugiés, très nombreux,  
"se protégeaient derrière les parapets.

"Nous nous engageâmes derrière deux autres voitures, dont une  
"camionnette Peugeot. Nous n'avions pas traversé la moitié du pont lors-  
"que celui-ci sauta. Je ressentis très bien l'explosion et ne perdis  
"connaissance qu'après avoir été projeté en l'air. Je revins à moi peu  
"de temps après, au contact de l'eau qui m'arrivait jusqu'à la ceinture  
"Les roues avant de la voiture reposaient sur des pierres à fleur d'eau  
"tandis que l'arrière était englouti.

Le volant s'était cassé contre ma poitrine. Lorsque je réussis  
"à me dégager, la figure contre le tableau de bord, je pus sortir le  
"capitaine SCHERER qui était assis à côté de moi; perdant son sang par  
"le nez, il ne résista pas à l'explosion et mourut dans mes bras. Je  
"fus obligé, vu la force du courant, d'abandonner son corps.

"Je me dirigeai aussitôt vers le capitaine JAUNET, à l'arrière  
"de la voiture, et réussis mon second sauvetage par la fenêtre de la  
"portière. Je le trainai jusque sur les premières pierres.

"La voiture fut vite recouverte car, les amas de pierres formant  
"barrage, les eaux montaient rapidement.

"Aussitôt, je me mis à appeler au secours les civils qui pas-  
"saient sur la rive droite; aucune réponse. Cela dura deux jours, jus-  
"qu'au moment où je devins aphone, soit du dimanche 16 Juin à 15 H. 30,  
"heure à laquelle je vis les premiers allemands sur la rive droite, au  
"mardi 18 Juin dans la soirée où je vis une barque dans laquelle il y

"avait un prêtre et un infirmier qui allèrent à la 2° pile et ramènèrent deux femmes. Je ne pouvais demander du secours que par gestes, ils ne nous virent pas.

Le lendemain matin, vers 8 H.30, je décidai donc de me mettre à l'eau, et réussis à contourner la pile, demandant toujours du secours.

"Décidé à jouer le tout pour le tout, je me remis une dernière fois à l'eau et, à l'aide d'une grosse planche, malgré les courants et remous violents, je pus atteindre l'île.

"Ce n'est que plus tard, dans la matinée, que ce jeune prêtre et cet infirmier vinrent me chercher, me construisirent un brancard et m'emmenèrent à l'Hôtel-Dieu.

"Ils purent ensuite sauver le capitaine JAUNET.

"J'appris plus tard qu'il s'agissait de l'abbé EBERHARD et du caporal infirmier DUFOUR."

MERCREDI 19 - Ayant fini dans la matinée le sauvetage des victimes du pont, nous nous remîmes immédiatement à la recherche des malades et des mourants. A cet effet, nous traversâmes plusieurs fois le centre de la ville en flammes.

Des mégères édentées et des hommes à la mine sinistre, toute la lie des villes, retournaient les morts dans tous les sens et les fouillaient pour emporter dans des sacs tout ce qui les intéressait; ils vidaient méticuleusement toutes les poches et éparpillaient aux alentours ce qui leur était indifférent: lettres, photos, calepins.

Un camion brûlait au coin de la place du Martroi et de la rue Bannier, contre le magasin LANG. A notre retour, le magasin et les maisons avoisinantes n'étaient qu'un brasier; nous supposons que c'est ce camion qui propagea l'incendie dans ce quartier jusqu'à la rue des Carmes et les rues voisines.

Et maintenant, après avoir été médecins, chirurgiens et sauveteurs, nous allons devenir pompiers.

### PREMIERS ESSAIS d'EXTINCTION D'INCENDIE

#### POMPIERS BENEVOLES

JEUDI 20 - L'incendie faisait rage en ville depuis six jours partant de plusieurs foyers à la fois. Dans une direction, cet incendie commençait à nous angoisser, car il avançait à pas de géant rue d'Il-lers et rue des Carmes, menaçant sérieusement l'hôpital.

Nous n'avions aucun moyen matériel pour combattre le feu. Plus de pompiers à ORLEANS; tous avaient, au départ de la municipalité, été repliés sur la Sologne, emmenant pompes et voitures. Nous étions résolus, malgré l'absence de toute aide professionnelle, à organiser de notre mieux la lutte en utilisant toutes les bonnes volontés. Malheureusement, il ne restait à la caserne des pompiers qu'une échelle et une vieille pompe absolument inutilisable.

C'est l'Abbé EBERHARD qui nous procura la première moto-pompe. En allant chercher des blessés, il en avait remarqué une gisant dans un fossé sur la route de la Chapelle St-Mesmin, quelques centaines de mètres avant Landreloup. Nous allâmes chercher cette pompe, que nous supposions être de CHARENTON (Seine) et une deuxième pompe DELAHAYE,

trouvée vers la Pouponnière, Faubourg St-Jean, et qui devait être également de la Seine, car elle fut reconnue comme telle par les pompiers de PARIS qui vinrent plus tard.

Nous installâmes cette pompe à l'entrée de la rue des Charretiers, au bord de la Loire. Nous avions avec nous un jeune soldat, Jean BERTRAND, qui avait travaillé aux Ets BERNARD (Moteurs); il s'occupa de la manoeuvre de cette pompe.

La veille, mercredi 19, nous avons insisté près des dirigeants de l'hôpital pour nous procurer la pompe de cet Etablissement afin de combattre le fléau. Monsieur LEBRUN, Econome, commença par nous la refuser catégoriquement en alléguant, peut-être avec raison, que l'hôpital pouvait en avoir besoin en cas d'incendie possible et que si cette pompe venait à manquer, il courait, avec tous ses hospitalisés, à la catastrophe.

La grosse difficulté, pendant les jours qui suivirent, fut le ravitaillement en essence. Le peu que nous avions était ce dont disposait Monsieur LEBRUN pour la recherche en ville des blessés et des cadavres, soit une quantité infime par rapport à ce que consommait la pompe. Nous étions obligés de nous arrêter constamment, et parfois longtemps, en attendant de pouvoir nous procurer à nouveau du carburant.

Nous fîmes la connaissance ce même jour, jeudi 20, de Monsieur Germain MAURE, Directeur de l'Union des Industriels du Loiret, qui nous suivait dans notre lutte contre l'incendie, et c'est grâce à son concours et à celui de Monsieur BRACH, désigné, dans des circonstances qui seront relatées plus loin, comme membre de la commission administrative responsable et interprète français officiel auprès des autorités al-

lemandes, que nous pûmes nous procurer un bidon de 200 litres d'essence et un de 50 litres les jours qui vont suivre.

Après bien des efforts, nous réussîmes, dans la nuit du Jeudi au Vendredi, à circonscrire les foyers d'incendie de la rue des Charretiers, dont le plus important était celui des écoles de garçons. La seule maison préservée fut l'unique boulangerie couverte dans le quartier au N°6, ce qui permit d'assurer la distribution du pain à la population civile... sans solution de continuité.

Dans la rue, deux cadavres; celui d'un facteur et celui d'une autre personne, tués par le bombardement.

L'incendie de la rue des Carmes gagnait du terrain et il fallait faire vite.

Deux conduites furent branchées sur les deux côtés de la rue qui, comme la rue des Charretiers, était embrasée. Les greniers, encombrés de masses énormes de vieilleries facilement inflammables, propageaient les flammes de toiture en toiture. Il fallut près de trois heures à l'équipe de huit infirmiers pour vider l'un de ces greniers. Toute la nuit du vendredi au samedi 22 et le samedi toute la journée se passèrent à circonscrire ces foyers.

Il faut signaler la courageuse intervention de Monsieur BILLARD Entrepreneur de couvertures, rue du Colombier, qui contribua efficacement à l'arrêt de l'incendie dans son quartier en vidant le contenu de sa maison par la fenêtre et en démolissant sa toiture, formant ainsi barrage au feu. De plus, il resta toute une nuit sur les toits environnants. Il fut d'ailleurs sérieusement blessé.

Nous avons su que semblable travail fut fait rue de la République par Messieurs les Abbés BOURGOIN et RICHAUD, assistés de Monsieur SERRANO, Entrepreneur de plomberie, rue Bannier.

VENDREDI 21 et SAMEDI 22 - L'incendie se ralluma dans le bâtiment des écoles, rue des Charretiers, (dont les décombres n'avaient pas été assez noyés); nous nous en rendîmes maître à nouveau. MENANT, qui était à ce moment à la moto-pompe, fut atteint par l'explosion d'un bidon d'essence; il put heureusement se jeter dans la Loire et n'eut qu'une brûlure à la main.

Nous retournâmes ensuite rue des Carmes où l'incendie se rallumait encore.

Il fallait transporter le bidon de 200 litres que Monsieur MAURE nous avait obtenu et ce point fut capital dans l'extinction de l'incendie; la petite voiture dont nous disposions n'était pas assez grande; il nous fallut demander la voiture municipale qui, de son côté, était affectée à la recherche des évadés de l'asile d'aliénés de SEMOY dont certains furent rencontrés dans les différents quartiers de la ville, souvent ivres et dans les tenues les plus ahurissantes; une femme même était entièrement nue.

Les gardiens, avant de partir, avaient remis les clés des pavillons des plus fous aux moins fous, et ceux-ci, à l'arrivée des allemands, les avaient libérés en se libérant eux-mêmes, d'où le départ de 200 fous sur 1600.

Quelques semaines avant la guerre, on avait conduit à cet établissement un allemand donnant des signes d'aliénation mentale

qui, dès l'arrivée de ses compatriotes, prit en mains le commandement de cet asile.

Lorsque, dès les premiers jours de l'occupation, les Allemands mirent à la tête de l'asile un médecin français à 4 galons, prisonnier de guerre, celui-ci eut de grosses difficultés à reprendre en mains cet établissement, l'Allemand prétendant commander en chef et ce ne fut que lorsque la Feldkommandantur remit au médecin français un papier lui donnant les pouvoirs les plus étendus qu'il put réussir à rétablir un ordre relatif.

Certains étant dangereux, une véritable chasse aux fous fut organisée dans les bois environnants par quelques maires des communes voisines et, après quelques jours, tous réintégrèrent leurs pavillons.

Il faut ici revenir quelques jours en arrière :

- Jusqu'au mercredi 19 Juin, nous avons dû agir de notre propre initiative en l'absence de toute autorité locale sur laquelle nous appuyer. Ce même jour, une Commission Municipale se trouva enfin constituée. Voici, d'après des témoignages irrécusables, dans quelles circonstances :

Dès le dimanche 16, quelques Orléanais, qui étaient encore au centre de la ville, avaient pensé à servir d'intermédiaires entre les autorités occupantes et les rares Orléanais présents, avec la seule préoccupation d'éviter tout malentendu et de protéger, dans la mesure du possible, une population sans défense en face de l'armée allemande.

Ils se dirigèrent donc vers le centre de la ville, c'est à dire la Mairie, où ils pouvaient espérer rencontrer d'autres orléanais à

l'affût des nouvelles qu'on ne pouvait avoir ni par T.S.F. qui ne fonctionnait plus, ni par les journaux qui n'existaient plus.

Ni lundi, ni mardi, il ne leur fut possible de rencontrer une autorité allemande compétente pouvant leur donner des directives. C'est seulement le mercredi matin que, devant l'Hôtel de Ville, la première Ortskommandantur fit son apparition.

C'était le Major Frh. von BOENNINGHAUSER, son adjoint Hauptmann LAENGELN et les officiers de leur suite.

Le capitaine LAENGELN prit le nom des personnes qui se trouvaient là, leur demanda leur profession en disant à chacun : " Vous viendrez cet après-midi dans la salle des séances de la Mairie."

A 3 heures de l'après-midi, tout le monde s'y rendit et la séance commença. Le Major Frh. BOENNINGHAUSER posa immédiatement la question très nette :

- Le Maire d'ORLEANS est-il présent ?

- Non

- Le Conseil Municipal est-il présent ?

- Non, à l'exception de Monsieur PELE, adjoint au Maire.

Le Major offrit à Monsieur PELE d'être Maire-Commissaire de la Ville, ce que Monsieur PELE, vu son âge, 80 ans, déclina.

Il s'adressa alors à Monsieur MARS, dont il connaissait, d'après l'interrogatoire du matin, la qualité d'Avoué à la Cour d'Appel, et d'Orléanais de vieille souche :

- "Je vous nomme Maire-Commissaire de la Ville d'ORLEANS; acceptez-vous ?"

Monsieur MARS, s'adressant aux autres personnes présentes, leur demanda si l'une d'entre elles voudrait accepter la responsabilité de cette tâche redoutable.

Tous se refusèrent. - Monsieur l'Archiprêtre VIOSSAT, curé de la cathédrale, leur dit alors : " Etes-vous d'avis que Monsieur MARS est parmi nous le mieux qualifié pour représenter la Ville d'ORLEANS."

A l'unanimité ils se rangèrent à sa proposition, et Monsieur MARS, fort des suffrages de l'élite de ses concitoyens, accepta. -

Il fut chargé de présenter le lendemain matin une liste de collaborateurs sous la forme d'une délégation municipale remplaçant le Conseil Municipal dissous par l'autorité allemande.

Cette Commission Municipale comprenait outre M. MARS, M. PELE Adjoint, M. l'Archiprêtre VIOSSAT, le Docteur ROBERT, M. FAYET et quelques autres, ainsi que M. BRACH. Ce dernier fut nommé également Interprète officiel de la Ville auprès de la Kommandantur.

Le Commandant de la Ortskommandantur spécifia aussitôt, pour qu'il n'y eut aucune équivoque, qu'il était bien entendu qu'à partir de ce moment, et vu leur carence, ni le Maire, ni le Conseil Municipal d'ORLEANS n'existaient plus vis-à-vis de l'autorité allemande, la seule autorité française d'ORLEANS étant M. MARS, Maire-Commissaire, avec la Commission municipale qu'il venait de former.

Le Commandant spécifie, en outre, que les arrêtés et les ordres de M. MARS, Maire-Commissaire, devaient être considérés comme donnés par lui-même et suivis à la lettre, que tout citoyen qui refuserait

d'obéir immédiatement à un ordre donné par le Maire serait fusillé.

A 9 heures du soir, M. MARS devait présenter à l'autorité allemande une proclamation faisant connaître cette décision à la population.

Il faut encore remarquer que l'Autorité allemande mit sous l'autorité de M. MARS six communes limitrophes de la ville: St-JEAN-de-la-RUELLE, St-JEAN-le-BLANC, St-JEAN-de-BRAYE, FLEURY, St-PRYVE, SARAN, dont il eut la charge de nommer les responsables.

Après quelques échanges de vues, M. MARS et les personnes qu'il avait choisies comme collaborateurs, se réunirent dans une salle de la Mairie, le Bureau de l'Etat Civil.

A cette première réunion, il fut décidé que M. MARS présenterait à l'autorité allemande M. PELE comme le représentant de l'ancienne Municipalité, donc le trait d'union entre le passé et le triste présent, ce que l'autorité allemande accepta le lendemain. Il fut décidé en outre, d'accord avec cette dernière, que seuls avaient droit aux signatures, M. MARS, M. PELE et M. BRACH.

Ce fut M. BRACH qui se chargea, à la place de M. MARS empêché par les devoirs immédiats de sa charge, de présenter à l'autorité allemande la proclamation qui fut affichée le lendemain matin à la Mairie, à quelques endroits de la ville et dans les communes voisines avec beaucoup de difficultés, car il ne faut pas oublier qu'il n'y avait à la Mairie, ni employés, ni cyclistes.

Par la force des choses, M. BRACH, étant le seul sachant l'al-

emand, fut obligé d'intervenir à chaque instant, ce jour comme les suivants, vis-à-vis de l'autorité militaire allemande pour répondre à ses multiples demandes, souvent presque impossibles à satisfaire.

Il faut se représenter ce qu'était ORLEANS à l'époque, ville sans eau, sans gaz, sans électricité, sans transports, sans pain, sans ravitaillement d'aucune sorte, un incendie faisant rage dans divers quartiers ... partout des cadavres à enterrer.

De plus, ORLEANS était occupé par des milliers de soldats allemands ne connaissant rien à la ville et demandant les renseignements les plus imprévus et les plus divers, 11.000 prisonniers français, d'innombrables réfugiés qu'il fallait diriger, et tous, sous une chaleur torride, réclamaient de l'eau avec violence. Or, toutes les conduites étaient rompues.

L'Autorité allemande demanda également l'ouverture et la mise en marche immédiate des boulangeries, des hôtels pour loger les officiers, des abattoirs, des épiceries et magasins de toutes sortes, tout ceci, propriétaire et personnel absents. Il fallut organiser le ravitaillement en lait, toujours avec des moyens de transports inexistantes. mettre dans un délai presque impossible les horloges publiques à l'heure allemande, alors que personne parmi les Orléanais présents ne savait où se trouvaient les moyens d'accès à ces différentes horloges.

Les tâches de M. MARS et de ses collaborateurs à la Mairie étaient d'autant plus multiples que M. MARS était obligé de prendre des décisions sur un terrain dépassant largement sa compétence et les prérogatives municipales, car le personnel de la Préfecture et de la Mairie avait quitté la ville et l'administration d'ORLEANS reposait

tout entière sur deux hommes: M. MARS et M. BRACH.

Monsieur MARS, soutenu par le prestige dont il jouissait, aussi bien auprès de ses concitoyens que des autorités d'occupation, et M. BRACH, à qui sa parfaite connaissance de la langue et de la mentalité allemandes conférait une indiscutable autorité, ne pouvaient matériellement suffire à tout, bien qu'absolument rien de ce qui a été fait n'ait été possible sans eux.

Ils avaient heureusement à leurs côtés un homme énergique en la personne de M. Germain MAURE qui, vu sa parfaite connaissance des milieux industriels et commerciaux du Loiret, remit en route la vie économique du département en facilitant le retour par priorité des industriels et principaux commerçants d'ORLEANS. Il arrêta le pillage, alla chercher les pompiers de PARIS et assura avec ceux-ci le ravitaillement en eau des premières locomotives, ce qui permit le départ des premiers trains de réfugiés sur PARIS, et bien d'autres choses encore.

Ces trois hommes, par leur énergie et leur courage, assumèrent les plus grosses responsabilités et résolurent sur le champ des problèmes ardues et urgents qui auraient demandé maintes délibérations au Conseil Municipal.

La ville ne saura malheureusement jamais tout ce qu'ils ont fait pour elle, ni l'immense gratitude qu'elle leur doit.

M. MAURE FAIT UNE PREMIERE DEMARCHE A LA KOMMANDANTUR  
POUR OBTENIR UN LAISSEZ-PASSER LUI PERMETTANT D'ALLER CHERCHER  
LES POMPIERS DE PARIS

CETTE AUTORISATION LUI EST REFUSEE

DIMANCHE 23 - L'incendie faisant toujours rage, M. MAURE se rendit à la Mairie pour entretenir M. MARS et M. BRACH de son intention de se rendre à PARIS afin d'en ramener des pompiers s'il pouvait obtenir un laissez-passer de la Kommandantur. Celle-ci répondit que le Général allemand, commandant la place de PARIS, avait actuellement trop de responsabilité pour permettre le départ des pompiers de cette ville pour ORLEANS, mais qu'il allait alerter les troupes allemandes cantonnées dans la ville en vue de venir rapidement à bout du sinistre.

A cet effet, M. MARS, dès sa nomination de Bourgmestre, avait prié la Kommandantur d'ORLEANS de se servir de son poste de T.S.F. en des courtes pour demander au G.Q.G. allemand de PARIS d'envoyer une compagnie du Génie avec ses explosifs pour faire sauter les parties menacées de la ville et arrêter ainsi l'incendie.

C'était le seul moyen dont nous pouvions disposer puisqu'à l'époque il n'y avait ni pompes, ni eau, ni tuyaux, ni essence.

La compagnie du Génie vint, mais .... sans explosifs. Toutefois elle arrêta l'incendie dans quelques quartiers en démolissant plusieurs maisons.

M. MAURE OBTIENT L'AUTORISATION DE REPRIMER LE PILLAGE  
DES PRINCIPALES USINES ET MAISONS DE COMMERCE D'ORLEANS.

M. MAURE, Directeur de l'Union des Industriels du Loiret, avait

profité de son premier contact avec la Kommandantur pour avoir l'autorisation d'arrêter le pillage des principales Usines et maisons de commerce d'ORLEANS par la fermeture provisoire des portes et fenêtres.

Aidé de trois de ses ouvriers, PINGUET, GARNON, et POIRIER, il parvint à assurer la fermeture des portes et fenêtres de ces Etablissements et à préserver tout ce qui y restait encore.

Ainsi furent sauvés les Etablissements CROISSANDEAU, CRIBIER, PLAU & PRADET, RIVIERRE-CASALIS, LUZERAY, BERGOUGNAN, SAUTEREAU, LES FABRIQUES REUNIES et d'autres encore.

#### REPRISE ECONOMIQUE

Ce même dimanche 23 Juin, deux officiers allemands recherchaient M. MAURE pour étudier avec lui la remise en route des Usines du département.

Mieux que personne, M. MAURE se rendait compte de l'importance capitale d'une reprise économique aussi rapide que possible, sans laquelle de nouvelles et dangereuses détresses allaient s'ajouter à tant d'autres. Il profita de cette première conversation pour avoir leur accord et mettre au point les sauf-conduits à délivrer pour le retour immédiat et par priorité à ORLEANS de tous les industriels, ingénieurs, commerçants et chefs de maîtrise de cette ville, étant entendu qu'il s'en porterait personnellement garant.

Mais il fallait aller au plus pressé et il se mit d'accord avec eux pour qu'avant toute chose fut éteint l'incendie qui risquait de prendre des proportions gigantesques.

VINGT CINQ PRISONNIERS FRANCAIS SONT MIS A NOTRE DISPOSITION  
POUR ESSAYER d'ETEINDRE l'INCENDIE

Ces officiers du Génie allemand lui promirent, sur sa demande pressante, que des instructions allaient être données en vue de ramener la compagnie du Génie allemand qui avait déjà arrêté certains foyers d'incendie.

L'après midi de ce dimanche vinrent vingt cinq prisonniers français conduits par un interprète et un sous-officier allemand.

Nous étions exténués de fatigue, travaillant jour et nuit depuis quatre jours et nous fûmes ravis de ce renfort.

ARRIVEE d'UN PREMIER POMPIER d'ORLEANS  
QUI NOUS INDIQUE OU SE TROUVENT UNE PETITE POMPE & DES TUYAUX

Vers le milieu de l'après midi, nous vîmes arriver un sous-officier des pompiers de la ville d'ORLEANS, qui, sans explication, nous prit brusquement la lance des mains, ce qui nous valut un sérieux arrosage, en nous criant ... "qu'est-ce que vous f... là" ?

M. MAURE, à qui nous rendîmes compte, prit contact avec ce pompier qui lui dit savoir où se trouvait en Sologne une petite pompe. M. MAURE lui dit qu'il fallait sans tarder aller chercher cette pompe qui pourrait être branchée à côté de l'autre, ce qui permettrait d'avoir deux lances en batterie au lieu d'une.

Le pompier lui répondit qu'il connaissait la manoeuvre du feu et qu'il espérait bien arriver, avec la pompe qui était en batterie, à éteindre en quelques heures le foyer rue des Carmes auquel nous nous étions attaqués.

Le voyant si sûr de lui, nous partîmes, le laissant avec les vingt cinq prisonniers et quelques civils de bonne volonté continuer l'extinction de l'incendie.

Dans la soirée, M. MAURE eut un entretien avec ce sous-officier des pompiers qui l'informa que les vingt cinq prisonniers étaient extrêmement fatigués, n'ayant rien pris depuis 10 heures, et que lui-même n'avait rien mangé depuis le matin.

Il se rendait compte que l'incendie dans le quartier et les foyers, imparfaitement éteints, étaient plus importants qu'il ne l'avait cru et il en mesurait les difficultés d'extinction.

Nous avons su que M. MAURE, après s'être entretenu avec les vingt cinq prisonniers, les envoya dîner à tour de rôle. Ils lui donnèrent leur parole qu'ils n'abandonneraient pas l'incendie et qu'ils formeraient deux équipes : l'une, qui passerait la nuit, l'autre, qui reprendrait le lendemain matin.

Au cours de sa conversation avec ce pompier, M. MAURE apprit qu'en Sologne se trouvaient encore 2.000 mètres de tuyaux. Le pompier dit l'avoir signalé à la Mairie le matin, mais il ignorait le nom de la personne à laquelle il s'était adressé.

M. MAURE informa immédiatement M. MARS de cette découverte inespérée et celui-ci put prendre toutes dispositions pour envoyer la camionnette municipale chercher les 2.000 mètres de tuyaux et la pompe en question.

L'INCENDIE SE DEVELOPPE A NOUVEAU

LUNDI 24 JUIN - Le matin, vers 4 heures, l'abbé EBERHARD, qui ne dormait jamais, vint nous éveiller en nous disant que la rue des Carmes était en flammes et que l'incendie avait gagné quelques maisons. Nos remplaçants avaient tout abandonné, croyant avoir éteint l'incendie dans la nuit.

Il avait été prévenu par Monsieur COURTIN, 1 rue des Grands Champs, qui, voyant le sinistre près de chez lui, ne dormait pas.

Vers 3 heures du matin, les crépitements et les flammes le décidèrent à donner l'alarme et il vint aussitôt nous prévenir à l'hôpital.

Il apporta à nos efforts un concours précieux, ainsi que de nombreuses personnes du quartier qui nous ravitaillèrent.

Lorsque nous arrivâmes sur les lieux, tout était, en effet, à recommencer: des conduites d'eau gisaient dans la rue, à moitié brûlées. Il fallut remplacer des tuyaux et tout remettre en état.

DUFOUR attaqua un côté avec MENANT et VAUCHERE; THOMAS attaqua l'autre avec LEGER. Fenêtres et persiennes des maisons étaient fermées. Impossible de monter les escaliers qui étaient en flammes. M. BILLARD nous apporta une échelle à coulisses que nous posâmes contre le mur jusqu'au 3<sup>e</sup> étage, et montant avec une hache, nous cassâmes quelques auvents afin de pouvoir ouvrir les persiennes et les fenêtres.

THOMAS avait pris une lance pour arroser de l'extérieur, mais il fut obligé d'abandonner et de descendre, ne pouvant résister à la chaleur qui se dégageait. Nous continuâmes à arroser après avoir posé l'échelle sur le côté opposé.

DUFOUR et son équipe, avec de grosses difficultés, combattaient l'incendie par les toits où le feu s'était propagé par les greniers. La dernière maison que nous pûmes préserver, au prix de gros efforts, fut la maison de confection RICHER, rue des Carmes.

Il est curieux de constater que l'incendie était presque toujours en avance, par les toits et les greniers, de deux ou trois maisons (les greniers étant bourrés de matières inflammables) alors que les étages inférieurs n'étaient pas encore touchés par le feu.

#### ARRIVEE DU CAPITAINE MOREAU

L'après-midi, le capitaine MOREAU, des Pompiers d'ORLEANS, vint nous trouver et nous aida de ses conseils pour arrêter l'incendie qui gagnait vers l'hôpital.

Bien que tout danger de propagation semblât écarté, nous restâmes sur les lieux.

#### L'INCENDIE PREND RUE DE LA REPUBLIQUE

MARDI 25 - Le matin, l'incendie avait pris rue de la République au Grand Bon Marché, où il faisait rage.

Le capitaine MOREAU le combattait de son mieux avec les moyens dont il disposait, c'est à dire avec sa tonne d'eau, qu'on allait remplir à la Loire avec une des pompes; elle faisait ensuite la navette jusqu'à la rue de la République. L'eau y était puisée par une autre pompe qui arrosait l'immeuble en question. VAUCHERE vint l'aider pour la mise en route de cette dernière pompe.

NOUVELLE DEMARCHE DE M. MAURE AUPRES DE LA KOMMANDANTUR  
POUR OBTENIR L'AUTORISATION OFFICIELLE D'ALLER CHERCHER LES POMPIERS  
DE PARIS

CETTE AUTORISATION LUI EST ACCORDEE

Ces continuelles reprises d'incendie étaient une perpétuelle menace de destruction de la ville entière, vu le peu de moyen dont on disposait : tuyaux en mauvais état, point d'eau trop éloigné (La Loire) manque de pompes puissantes, d'essence et de pompiers de métier.

Ce même mardi 25, vers 9 heures, Monsieur MAURE, après une dernière conférence avec M. MARS et M. BRACH, réussit, grâce toujours à M. BRACH, à obtenir de la Kommandantur le laissez-passer lui permettant de se rendre à PARIS d'où il se faisait fort de ramener les pompiers de cette ville.

DEMARCHE DE M. MAURE A PARIS LE 25 JUIN

M. MAURE quitta ORLEANS vers 10 heures, avec son chauffeur GARNON, avec la volonté d'arriver à PARIS coûte que coûte, mais sans se dissimuler ce que ce trajet comportait de dangereux aléas. Il s'agissait de remonter le flot des troupes allemandes en pleine victoire, déferlant vers le Sud. L'armistice n'était pas signé; comment serait respecté le sauf-conduit ? En fait, il y eut de nombreux arrêts et des pourparlers difficiles et laborieux pour pouvoir poursuivre la route. Enfin, après de fortes émotions, PARIS fut atteint vers midi.

M. MAURE se rendit en toute hâte à la Caserne Alésia, d'où il téléphona au colonel BARRIERE commandant le régiment des Sapeurs-pompiers de PARIS.

Ce dernier, comme on pouvait s'y attendre, répondit qu'il ne pouvait rien faire sans un ordre de la Préfecture de Police, M. MAURE s'y rendit. Là, après avoir été filtré dans de nombreux bureaux, il put enfin entrer dans celui de M. MARCHAND, nommé, le matin même, Préfet de Police, en remplacement de M. LANGERON, mis provisoirement en disponibilité par les Allemands.

M. MARCHAND, qui était en conférence avec la Kommandantur de PARIS, étant invisible, son secrétaire l'appela au téléphone et passa ensuite l'appareil à M. MAURE.

M. MARCHAND, responsable, avec la Kommandantur, des Pompiers de PARIS, hésitait à donner cette autorisation, car les Pompiers de PARIS étaient seuls pour assurer l'extinction des incendies de banlieue, pompes et pompiers de ce territoire étant partis.

M. MAURE, l'ayant convaincu, retourna voir le Colonel BARRIERE. Il réussit à émouvoir ce dernier qui mit à sa disposition un de ses meilleurs capitaines, le capitaine LACOSTE, 30 Pompiers, 2 grosses pompes avec jet Molitor, 1000 mètres de tuyaux, 3 jours de vivres, et ... 600 litres d'essence ! ce qui fut la plus grosse difficulté, car les gros dépôts d'essence avaient été détruits devant l'imminence de l'arrivée des Allemands, et ... il ne pouvait être question d'en avoir à ORLEANS.

Le capitaine LACOSTE put partir lorsque M. MAURE eut pris l'engagement d'honneur qu'il ne resterait pas, avec ses hommes et ses pompes, plus de 48 heures à ORLEANS.

M. MAURE nous raconta qu'entre temps, il avait vu quelques conseillers municipaux de PARIS, restés pendant l'occupation, qui

étaient encore tout en émoi.

D'après eux, le Gouvernement avait déclaré PARIS ville ouverte par T.S.F. mais les Allemands prétendaient ne pas prendre la T.S.F. française et, de ce fait, tout ignorer de cette décision. Ils attendaient donc l'arrivée de plénipotentiaires de PARIS venant leur en faire part.

Or, aucune autorité de la Préfecture, ni de la Municipalité, ne voulant faire cette démarche auprès des Allemands, de crainte de se trouver compromise dans l'avenir de ses fonctions, deux ou trois petits fonctionnaires de la Préfecture se dévouèrent pour la faire.

Il était temps, car, d'après les Allemands, 25 minutes plus tard, PARIS aurait été bombardé.

#### ARRIVEE DES POMPIERS DE PARIS A ORLEANS

M. MAURE quitta PARIS à 15 heures avec le capitaine LACOSTE, ses hommes et le ravitaillement en essence et en vivres, et arriva vers 18 heures à ORLEANS où il mit immédiatement le capitaine LACOSTE en rapport avec le capitaine MOREAU qui achevait de se rendre maître du feu du Grand Bon Marché.

Les pompes de PARIS furent donc immédiatement employées à éteindre et à noyer les foyers d'incendie du centre de la ville, comprenant principalement la rue des Carmes, la rue d'Illicrs, la rue des Charretiers. Elles fonctionnèrent pendant 36 heures sans arrêt, ce qui ne leur était jamais arrivé; elles commencèrent à chauffer et on dut les arrêter quelques heures.

Des cadavres furent retrouvés dans les décombres par les pompier

APPROVISIONNEMENT EN EAU DES PREMIERES LOCOMOTIVES  
POUR LE DEPART DES PREMIERS TRAINS DE REFUGIES SUR PARIS

MERCREDI 26 JUIN - A 11 heures, M. MAURE vit le capitaine MOREAU qui lui dit que l'ingénieur en chef de la Traction du P.O. M. DUBOS, était navré de n'avoir pas d'eau pour l'approvisionnement des premières locomotives en vue de débloquer la gare et de faire un essai de mise en route des premiers trains de réfugiés sur PARIS.

M. MAURE vit tout de suite la possibilité d'utiliser, dans ce but les 1000 mètres de tuyaux qu'il avait eu tant de peine à obtenir de PARIS. Il fit prendre accord entre le capitaine LACOSTE et le capitaine MOREAU en vue d'organiser un relais des pompiers de PARIS par ceux d'ORLEANS, ce qui permit l'alimentation en eau des premières locomotives et le départ des premiers trains de réfugiés.

Mais M. MAURE ayant pris l'engagement formel envers les autorités parisiennes, que les pompes seraient de retour dans les 48 heures, il fallait ... une prolongation de 24 heures pour mener à bien le travail en question.

Heureusement, étaient rentrés de la veille, tous trois dans des conditions particulièrement périlleuses, M. MORANE, nouveau Prefet du LOIRET, M. JEANNIN, Inspecteur Principal des Ponts & Chaussées, qui faisait fonction de Prefet adjoint, et de M. de GERUS, Directeur du Républicain Orléanais.

M. MAURE alla immédiatement voir M. l'Inspecteur Principal JEANNIN qui, après un entretien avec le capitaine LACOSTE, remit à ce

dernier un ordre formel de prolongation de 24 heures qui couvrait M. MAURE en le déliant de l'engagement personnel et d'honneur qu'il avait pris auprès de l'Etat Major du Corps des pompiers de PARIS.

L'eau était prise à la Loire et les tuyaux étaient mis, tant bien que mal, sur les balcons ou frontons des maisons pour ne pas gêner la circulation, mais en arrivant sur la place de la gare il fallait les mettre directement à terre.

L'armistice n'était pas encore signé et les Allemands, défilant continuellement avec leurs tanks et leurs camions sur cette place les crevaient à qui mieux-mieux. Il fallut mettre ces tuyaux entre deux gros chevrons et M. MAURE dut s'employer de toutes ses forces pour canaliser la circulation des lourds engins motorisés sur ces chevrons, afin d'éviter de nouvelles crevaisons ... ce ne fut pas facile !

Malheureusement, tous ne remarquaient pas le passage, ce qui fit que les pompiers de PARIS repartirent avec tous leurs tuyaux dans le plus mauvais état; pas un seul qui ne fût crevé.

Les premières locomotives, remplies, permirent d'en conduire d'autres à différents points d'eau du réseau et ainsi amorcer le circuit ferroviaire de la ligne; à cette époque, le courant électrique n'était pas encore rétabli.

Les premiers trains qui partirent furent des trains composés entièrement de plates-formes auxquelles on accrochait des locomotives. Sur ces trains arrivaient à se loger jusqu'à 4000 personnes.

ORLEANS avait les plus grosses difficultés pour avoir ses locomotives, car le colonel allemand chargé de déblayer la voie de PARIS

à ORLEANS, renvoyait tous les trains de ce secteur sur les nombreuses voies de garage de PARIS, ce qui gênait fort la gare d'ORLEANS, qui avait besoin de ses trains pour faire partir ses réfugiés sur PARIS.

### LE RAVITAILLEMENT

Après deux ou trois jours, les 15 à 20.000 réfugiés qui se trouvaient dans la gare ou ses dépendances depuis l'envahissement d'ORLEANS purent partir, mais ils furent vite remplacés par d'autres qui arrivaient de BOURGES jusqu'au pont de VIERZON par le train, et du pont de VIERZON à la gare, à pied, ce pont étant interdit à la circulation ferroviaire. A l'époque c'était le seul pont intact de la Loire à ORLEANS et il servait au passage des camions militaires, les voies ayant été déboulonnées en leur milieu pour permettre ce passage.

Les réfugiés arrivaient donc vers 8 heures du soir, souvent dans la plus grande détresse et, mal renseignés, croyaient repartir immédiatement sur PARIS.

Leur ravitaillement pendant leur séjour forcé à ORLEANS posait un problème angoissant et M. MAURE était seul avec quelques personnes de son bureau pour y pourvoir.

Il faut imaginer ce que pouvait être la gare, remplie principalement de vieillards et de pauvres femmes avec de nombreux enfants en bas âge, sans eau depuis de nombreux jours, sans pain, sans vivres d'aucune sorte et dans un état d'hygiène des plus lamentables.

Ils étaient assis partout où ils le pouvaient: sur les quais, sur les rails, dans la salle des pas perdus; la gare ressemblait à un immense asile de nuit. De tout jeunes enfants y sont morts dans

les bras de leur mère.

M. MAURE assura, dès le début, le ravitaillement en lait des enfants et des vieillards, aidés par deux de ses filles ainsi que par une partie de son personnel, en particulier Melle Madeleine GANDON Cheftaine des Guides de France, et M. Pierre SADORGE, Chef des Scouts de France, qui se dépensèrent sans compter avec lui et obtinrent, à cet effet, un laissez-passer de la Kommandantur.

Ces derniers, avec l'aide de M. LEMESLE, démarcheur au CREDIT LYONNAIS, et de M. BRETON, Secrétaire du Commissariat de Police de la rue Xaintrailles, mirent en route le Centre d'Accueil de la rue Ste Anne qui soulagea celui de l'Arago (Patronage St-Paterne). Celui-ci était dirigé par M. & Mme VALENTIN, de PARIS, qui, pendant toute l'occupation, ne quittèrent jamais l'Arago et donnèrent tout ce qu'ils purent aux réfugiés s'adressant à ce centre. Ils étaient secondés par Mme LERUDE et Melle THOMAS Infirmière.

Quand les pompiers eurent alimenté les locomotives, ils profitèrent de l'installation de leurs pompes pour procurer de l'eau à ces malheureux réfugiés qui en manquaient depuis si longtemps. On devine facilement leur joie !

Profondément émus par l'atroce détresse de ces pauvres gens, le capitaine LACOSTE et ses pompiers se comportèrent en hommes de coeur. Ils mangèrent à peine et leur abandonnèrent la plus grande partie de leurs vivres.

De nombreux petits incendies eurent lieu dans les semaines qui suivirent, dont un chez Me PARMENTIER, pour lequel les Allemands deman-

dèrent leurs propres pompiers casernés dans cette ville.

Ces extraits de notre carnet de route n'ont nullement la prétention de relater tout ce qui s'est passé dans cette ville au moment de l'occupation et dans les jours qui l'ont suivie. Nous nous bornons à relater les faits dont nous avons été témoins et auxquels nous avons pris part.

Pour ce que nous avons fait, puisse la ville d'ORLEANS se rappeler que son hôpital et les maisons de ce quartier qui ont été préservées, le furent grâce à une équipe d'infirmiers bénévoles qui n'avaient aucune connaissance du feu ni du maniement des pompes; ils n'avaient que leur bonne volonté et leur courage.

Le plus beau témoignage de reconnaissance du Conseil Municipal, pour ce que nous avons fait pour la Ville d'ORLEANS, fut les remerciements que Monsieur MARS nous envoya au nom de son Conseil et que nous reproduisons ci-dessous :

"Monsieur MARS, Maire d'ORLEANS, au nom de son Conseil Municipal  
"remercie chaleureusement les Infirmiers militaires de l'Hôpital qui  
"ont combattu, jour et nuit, l'incendie qui faisait rage dans les rues  
"des Carmes, d'Illiers et des Charretiers, et menaçait gravement l'hôpital.  
"tal.

"Ci-dessous se trouvent les noms de ces hommes courageux et  
"énergiques qui ont contribué à l'arrêt de l'incendie précité, nom qui  
"seront conservés précieusement dans les Archives de la Ville en témoignage de reconnaissance:

"Abbé Paul EBERHARD, vicaire de RUEIL-MALMAISON (S & O)  
"Caporal-Chef Marcel THOMAS à BREUREY-LES-FAVERNEY (Hte Saône)  
"William LEGER, 18 Rue Brillat Savarin à PARIS (XIII<sup>e</sup>)  
"Fernand MENANT, 19 Rue G. Clémenceau à HIRSON (Aisne)  
"Caporal DUFOUR, au Bois Dieu, par EPERNON (E & Loir)  
"Jean BERTRAND, 18 Rue Joseph Gaillard à VINCENNES (Seine)  
"Pierre VAUCHERE, 134 avenue de St-Ouen à PARIS (18<sup>e</sup>)

VICHY, le 17 Mars 1941

Le Général d'Armée HUNTZIGER  
Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre  
Commandant en Chef des Forces terrestres

adresse ses félicitations

au Caporal DUFOUR Lucien du 1<sup>er</sup> Bataillon de Défense de Paris

pour le motif suivant :

"Le 18 Juin 1940, à ORLEANS, a sauvé dans des conditions particuliè-  
rement dangereuses deux femmes blessées, isolées au milieu de la Loire  
sur la pile d'un pont détruit à l'approche de l'ennemi. Le lendemain,  
a sauvé dans les mêmes conditions, après plusieurs tentatives et en  
dépit d'un violent courant, un officier atteint d'une blessure grave,  
s'est employé par la suite, avec l'aide de quelques camarades, à l'extin-  
tion des incendies menaçant l'hôpital d'ORLEANS."

Signé : HUNTZIGER

Pour copie conforme

Le L<sup>e</sup> Colonel  
Chef de la section du Personnel  
de l'Etat Major de l'Armée

---

ORLEANS, le 8 Août 1940

Le soussigné, Capitaine JANET Robert, déclare avoir été sauvé le  
19 Juin 1940 par le Caporal DUFOUR Lucien dans les conditions suivantes :  
étant depuis quatre jours sur une des piles du Pont Neuf d'Orléans qui  
fut détruit par une mine à l'approche de l'ennemi, il ne doit le vie qu'à  
l'intervention courageuse de cette personne.

Signé : Robert JANET

---

ORLEANS, le 8 Août 1940

Les soussignées, Madame ROBLET et Mademoiselle MIROF Emilienne,  
déclarent avoir été sauvées le 17 Juin 1940 par le Caporal Lucien DUFOUR  
dans les conditions suivantes : étant depuis deux jours sur une des  
piles du Pont Neuf d'Orléans qui fut détruit par une mine à l'approche  
de l'ennemi, elles ne doivent le vie qu'à l'intervention courageuse de  
ce dernier.

Signé : Madame ROBLET  
Emilienne MIROF

RAPPORT DU LIEUTENANT MARCHAND Albert  
du D.G.G. N°6  
-----

Par décision N° 3076/G du 10 Juin 1940 de M. le Colonel commandant le dépôt du Génie N°6, nous avons été envoyés en mission à la direction du Génie à ORLEANS.

Nous nous sommes mis en route le 11 Juin et nous sommes présentés le 11 Juin à la Direction du Génie à 11 heures.

Conformément aux instructions qui nous ont été données, nous nous sommes présentés à M. le Colonel GINARD le 12 à 8 heures. Nous avons été chargés de l'étude des destructions des trois ponts d'ORLEANS: le pont de Vierzon (voie ferrée) le pont Georges V et le pont Joffre.

Les reconnaissances et recherches aux services des P.S.C. furent effectuées le 12 Juin. La rédaction des projets fut faite le 13 Juin par nous-mêmes pour les 2 ponts Georges V et pont Joffre. Le capitaine RENAUD du D.G.G. était chargé du pont de Vierzon.

Dans la nuit du 13 au 14 à 0 H.15, un planton de la Direction du Génie vint nous avertir que le colonel directeur nous demandait à son bureau. Nous nous y rendîmes immédiatement. Nous fûmes avisés qu'un détachement du D.G.G.2 conduit par le lieutenant DELIBOS venait d'arriver et que les travaux de construction des dispositions seraient entrepris le lendemain. Une équipe de 1 sous officier et de 16 hommes devait travailler au pont Georges V, un sous-officier et 17 hommes au pont Joffre. Départ du cantonnement : 4 H. 30 caserne Danois, rue du Réservoir.

DISPOSITIFS DE DESTRUCTION PREVUS:

PONT GEORGES V :- Rupture de 2 travées par charges allongées de pétards de circonstance de 6 K. à la clé de voûte des 2° et 3° travées. Charge prévue 24 K. au ml courant.

PONT JOFFRE :- Rupture de la 2° travée par charges allongées Charge allongée de pétards de 6 K. sur la voûte en chaînette au pied de la 2° voûte d'élégissement à partir de chaque pile (charge prévue 24 K. au ml. courant.) et charge allongée de 2 pétards de 135 gr à la clé des bords d'élégissement.

En outre, il était prévu 16 pétards de 6 K. pour rupture de poutrelles en B A de 35/25.

EXECUTION DES TRAVAUX :- Le 1° ordre qui nous fut donné, le 14 à 8 heures, prévoyait que 58 H. après le 14 - 9 h, les dispositifs devaient être prêts à jouer, soit le 16 à 17 heures.

Un 2° ordre, du 14, à 14 heures, ramenait les délais au 16 4 H. du matin.

Les chantiers furent commencés le 14 à 6 heures du matin sur chacun des ouvrages.

Sur le pont Georges V, 2 tranchées de 0, 70 atteignant la clé de voûte furent exécutées.

Sur le pont Joffre, 2 saignées de 0 m 50 atteignant la clé de voûte des voûtelettes d'élégissement.

Travail exécuté de jour et de nuit avec seulement une interruption de travail dans la nuit du 14 au 15, de 21 heures à 4 heures.

Le travail fut rendu difficile par suite de la circulation intense des convois de réfugiés et de militaires. En outre, sur le pont Georges V les tranchées durent être exécutées dans du béton de chaux sur une grande partie de leur profondeur. Nous fûmes soumis en outre, à partir du Samedi 16 heures, à des bombardements armés intenses, cherchant à atteindre les ponts, sans y parvenir du reste.

Nous avons reçu les explosifs nécessaires à la destruction du Pont Georges V le 14 à 19 heures. Par contre, pour le Pont Joffre, nous ne les avons reçus que le 15 à 11 heures.

Aussi, pour éviter des retards, avons-nous, dans la matinée du 15, réparti les explosifs entre les deux ouvrages pour permettre de faire jouer éventuellement une rupture dès que possible.

Aucun évènement n'étant intervenu, la mise en place des dispositifs put être terminée complètement, ainsi que les mises de feu. Les dispositifs furent prêts à jouer le 16 à 4 heures, sauf quelques mises au point de détail.

Les mises de feu étaient mises en place côté R.G. La garde de police du pont assura la garde des dispositifs.

Dans l'après midi du 16, les deux équipes furent dirigées sur le point de rassemblement de LAMOTTE-BEUVRON, conformément aux instructions reçues. Sur chaque ouvrage restait un gradé chargé de la mise de feu et comme agent technique.

ORDRE DE MISE DE FEU :- Le 15, il nous avait été remis un projet de note prévoyant que la mise de feu ne pourrait être faite que sur ordre écrit, mais que, toutefois, sur la présence de l'ennemi

l'initiative de la mise de feu pourrait revenir à l'officier du Génie

Nous sommes restés en liaison avec la place d'ORLEANS, mais aucun ordre ne nous fut transmis. L'agent technique chargé d'ordonner la mise de feu ne nous a pas été désigné. En outre, nous ne disposions d'aucun moyen de liaison, pas même d'un cycliste.

La mise de feu pour les deux ouvrages des ponts Georges V et Joffre restait en fait à notre entière initiative.

DESTRUCTION DU PONT GEORGES V :- Le dimanche 16 Juin, vers 15 H.30, une auto-mitrailleuse allemande apparut rue Royale. Nous donnâmes l'ordre de mettre le feu. Personne ne se trouvait sur le pont et aucune troupe n'était en vue. L'auto-mitrailleuse dévala à toute vitesse et put franchir le pont avant que le dispositif n'ait joué.

Le pont était défendu par un groupe de combat de 10 hommes, commandés par un aspirant. Leur armement comprenait un F.M. et des fusils. Se trouvait là également un lieutenant d'artillerie. L'auto-mitrailleuse déboucha du pont et vira sur la gauche en direction de SULLY. Nous nous trouvâmes isolés avec deux hommes en arrière de la tourelle ouest. Nous les fîmes se relayer pour tirer sur les hommes de l'auto-mitrailleuse.

L'auto-mitrailleuse ayant fait un léger déplacement, nous réussîmes à nous dégager par une rue bien abritée, pour nous rendre au pont Joffre et assurer sa destruction.

En face du Jardin des Plantes, nous avons rencontré 2 camions de gardes mobiles et les avons mis au courant de la situation à la sortie du pont. Nous nous rendîmes ensuite au pont Joffre où la situation était normale.

DESTRUCTION DU PONT JOFFRE :- Nous rencontrâmes le capitaine commandant une batterie anti-chars qui nous avisa que cinq pièces étaient encore sur la rive droite et nous demanda de ne pas faire sauter tant que ces pièces ne seraient pas traversées. Peu de temps après, arriva une de ces pièces qui fut mise en batterie pour assurer la défense du dispositif. Les autres pièces suivirent sans difficulté. Un capitaine du 11<sup>e</sup> Dragons, stationnant à l'île Arault, vint nous voir à la sortie du pont pour se tenir au courant de la situation.

Peu à peu des tirs de plus en plus nourris furent exécutés sur la sortie du pont, partant de la rive droite, dirigés notamment sur l'emplacement de la mise de feu. En outre, des coups de feu isolés étaient tirés de toutes les directions, et notamment des maisons ouvrières situées en arrière de l'avenue du Champs de Mars.

Vers 16 heures, la situation empira. Des tirs de mitrailleuses devinrent de plus en plus nourris. Un cordeau détonnant fut coupé. D'autre part, la défense de la sortie du pont était inexistante. Nous prîmes la décision de faire sauter le pont.

CONSTATATION DES DESTRUCTIONS :-

PONT GEORGES V :- Pour des raisons que nous ignorons, sur deux dispositifs, un seul a joué : celui de la 2<sup>e</sup> travée. La brèche obtenue était d'au moins 15 mètres et à bords francs, comme coupée au couteau.

PONT JOFFRE :- Le dispositif a fonctionné normalement. Mais par suite de la rupture de la travée, le pont s'est complètement effondré, si bien que la Loire s'est trouvée en majeure partie obstruée.